

Des personnes âgées découvrent la coloc'



Entre le domicile et le home, de nouvelles solutions émergent pour les aîné·e·s. Elles offrent à la fois le confort de l'espace privé et la solidarité du groupe avec des colocataires. Présentation de deux expériences menées à Genève.

© Seventyfour / Fotolia

Par Corine Wild-Martin, responsable des structures d'hébergement, La Carte Blanche, Genève

«Habiter ensemble» quand on atteint un âge avancé n'a rien d'évident! Le temps des colocations d'étudiant·e·s est bien lointain et après une vie d'indépendance, partager un appartement avec quatre ou cinq inconnu·e·s constitue un véritable défi. Pourtant, à Genève, une bonne quinzaine d'aîné·e·s ont expérimenté la colocation avec un encadrement social. Cet article prend pour base d'une part mon expérience professionnelle à l'association d'utilité publique La Carte Blanche [1] et, d'autre part, la recherche menée dans le cadre de mes études [2].

Le respect des choix personnels

L'option idéologique des habitats communautaires consiste à promouvoir au maximum possible le maintien à domicile des personnes fragiles. Cette option prend pour modèle les appartements Domino [3] mis sur pied en Valais par le professeur Hagmann [4] (2008, pp. 21-28). Pour le démographe, «vieillir chez soi présente l'immense avantage d'une politique de santé plus proche des gens, qui favorise la proximité, l'échange et la responsabilité, et qui se révèle plus participative et socialement mieux intégrée. C'est une solution peu onéreuse, qui se double d'une dimension éthique fondamentale, celle du respect des choix personnels. Garantir la liberté de choisir son lieu de vie, voilà ce qui doit conduire l'action socio-sanitaire de demain et qui prend la forme dynamique d'un véritable projet de société.»

Aujourd'hui pourtant, les personnes âgées disposent de peu de choix quant à leur habitat dans le canton de Genève. Ils se résument au maintien à domicile, à l'Immeuble à encadrement pour personnes âgées (IEPA) ou à l'Établissement médico-social (EMS). Les personnes à domicile peuvent actuellement bénéficier d'adaptations spécifiques de leur lieu de vie et des prestations des institutions de maintien à domicile. Les personnes qui nécessitent un accompagnement plus conséquent sont en général accueillies en EMS. Une possibilité intermédiaire, les IEPA, offre des petits logements individuels indépendants dans un immeuble avec une infirmerie, une gérance

sociale et des possibilités de repas communs avec des animations.

À Genève, le choix est donc souvent difficile entre l'option de rester chez soi, le domicile «encadré» et la prise en charge dans un EMS. Il devient même un non-choix quand des séjours de longue durée à l'hôpital rendent impossible un retour au domicile ou quand les circonstances font qu'une personne âgée finit par perdre ou doit renoncer à son logement indépendant.

Les appartements communautaires

En Suisse, on nomme «structures intermédiaires» les solutions qui sortent de l'alternative «être seul chez soi» ou «être pris en charge en EMS». Mais le terme reste flou et concrètement, à Genève, l'IEPA constitue en fait la seule alternative entre le domicile indépendant et l'EMS. Pour remédier à cette situation, la Commune de Confignon a imauguré un appartement communautaire destiné aux aîné·e·s. Elle en a confié la gestion à l'association La Carte Blanche. Le deuxième projet du même genre, situé à Onex, a été lancé par l'association elle-même.

Soulignons-le d'emblée : le fait que la gestion de ces appartements et l'accompagnement des personnes soient assurés par une institution à vocation sociale et par des travailleurs et des travailleuses sociales, et non par des professionnel·le·s de la santé, est unique et reste une expérience pionnière à Genève. L'accompagnement est sur mesure: tout en restant très cadrant et rassurant, il laisse une grande marge d'autonomie aux personnes.

L'immeuble à vocation intergénérationnelle construit par la commune de Confignon à Cressy comprend une trentaine d'appartements. Sur ce nombre, 30% sont destinés à des jeunes jusqu'à 25 ans et 70% sont réservés à des retraités. L'immeuble compte également un appartement communautaire dont le but est d'accueillir quatre personnes en âge AVS disposant d'une bonne autonomie et souhaitant rompre leur isolement social pour bénéficier d'une vie collective. Le modèle est donc inspiré du concept des appartements Domino et des conclusions de l'expérience genevoise de l'appartement communautaire menée dans le passé par Pro Senectute.

La convention et les admissions

Les admissions dans l'appartement de Cressy sont validées conjointement par la commission sociale, la fondation immobilière de la Commune, la régie et l'association. Chaque personne a un bail personnel avec la régie. Le modèle suppose un choix personnel et motivé, puis une validation institutionnelle.

L'appartement est organisé avec des chambres et des salles de bain privatives, alors que la cuisine, la salle à manger et le salon sont des espaces communs. La convention signée avec la Commune stipule que l'association procède aux déménagements, gère, meuble, organise et entretient les locaux et le matériel communs, comme elle assure le lien concret avec la régie et la Commune. L'animation du groupe, soit deux repas par semaine au minimum, le suivi individuel des personnes, une bonne dynamique du lieu, une permanence téléphonique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ainsi qu'une permanence juridique hebdomadaire pour tous les habitants de l'immeuble sont inclus dans cette convention. En clair, l'association est garante du lieu vis-à-vis de l'autorité politique qui demande un état de situation complet chaque année.

Gérant par ailleurs vingt-et-un lieux de vie destinés à la réinsertion sociale et professionnelle, La Carte Blanche a mis sur pied pour les seniors un nouvel appartement à Onex. Les demandes d'admission proviennent de divers organismes sociaux : Pro Senectute, HUG, services sociaux, associations, familles. Il arrive souvent que les personnes sont dans l'urgence et n'ont trouvé aucune solution ailleurs. Cette situation est parfois aussi valable pour l'appartement de Cressy.

Les facteurs du bien-vivre ensemble

C'est l'expérience de la Commune de Confignon qui a été retenue pour ma recherche. Sa partie empirique est constituée d'entretiens et d'observations des quatre habitantes de l'appartement communautaire et du travailleur social qui s'en occupe. Le premier objectif a été de décrire et comprendre comment s'organisait la vie quotidienne et à identifier les éléments facilitant le bien-vivre ensemble. Les résultats ont démontré que chaque personne s'organisait différemment dans sa vie quotidienne et elles ont affirmé qu'elles ne faisaient rien de particulier pour favoriser le bien-vivre ensemble. Malgré tout, il existe dans cette structure des éléments qui le facilitent.

Les entretiens ont montré que les habitantes avaient une capacité d'adaptation et des compétences sociales développées. Elles respectent la place de chacune et partagent des valeurs communes comme le respect et la solidarité. Par ailleurs, elles ont entre elles des règles implicites : respecter les espaces privés et communs, trouver un équilibre entre indépendance et appartenance à un collectif et garder des relations chaleureuses, mais non-intrusives. Le défi pour chaque locataire consiste à trouver le bon équilibre entre être un individu à part entière, c'est-à-dire autonome et indépendant, et s'intégrer à l'identité du groupe.

Dans quelle mesure les habitantes éprouvaient-elles un sentiment de bien-être dans ce type d'habitat ? Et qu'est-ce qui le détermine ? Les témoignages recueillis convergent : leur bien-être s'est amélioré grâce à la vie communautaire. Toutes sont satisfaites de leur marge d'autonomie et se sentent moins isolées qu'à leur domicile précédent.

L'état de santé est une préoccupation et une limitation constante pour trois habitantes. Cependant, le nouveau cadre de vie leur permet de compenser les aspects négatifs de leurs problèmes sanitaires. Elles confirment ainsi ce que relèvent Höpflinger et Stuckelberger [5] (1992, p. 109): «Le sentiment de bien-être subjectif peut être conservé dans la vieillesse, malgré des aspects négatifs inévitables dans un ou plusieurs domaines, s'ils sont compensés par des développements positifs dans d'autres.»

Le rôle du travailleur social

Qu'en est-il finalement du rôle du travailleur ou de la travailleuse sociale dans la gestion de l'appartement et l'accompagnement des personnes ? La recherche démontre que son rôle dans la vie communautaire est de soutenir la dynamique du groupe tout en ayant un lien et une attention à chacun. Ce rôle n'est pas exercé de la même manière ou avec la même intensité avec chaque personne.?

Créer un lien de confiance privilégié avec chacune est en fait l'objectif qui sous-tend tous les autres. Par ce lien construit au fil du temps et des événements, les résidentes se sentent suffisamment en confiance pour partager leurs propres préoccupations et faire part des difficultés ressenties avec ou chez les autres.

Les moyens mis en œuvre par le travailleur social permettent aux habitantes de vivifier leurs liens et de mieux se connaître. De fait, elles se supportent et s'acceptent mieux dans leurs différences, ce qui favorise le bien-vivre ensemble. La coopération instaure un sentiment d'appartenance au groupe avec une possibilité de s'investir pour les autres.

Au niveau de l'autonomie de la personne, le rôle du travailleur social réside dans la stimulation constante, en restant réaliste sur les capacités individuelles. Soutenir l'autonomie exige de travailler avec le réseau socio-médical en place et/ou la famille: coordonner, agir avec, interpeller les acteurs de la situation. Cette collaboration est une des conditions du succès. En résumé, même si le rôle du travailleur social semble peu visible, il est essentiel au bon fonctionnement de ce type d'habitat.

L'analyse des données récoltées conduit à la conclusion que ces appartements communautaires offrent une solution réaliste et utile pour des personnes âgées encore autonomes, mais désireuses de rompre avec l'isolement du domicile. L'accompagnement par un·e travailleur·se social·e est une solution qui fait tout son sens au niveau de la colocation entre aîné·e·s.

Compte tenu du vieillissement de la population [6], nous espérons que cette possibilité de vivre autrement quand l'âge avance continuera de se développer.

- [1] Site internet La Carte Blanche
- [2] Wild-Martin C. (2018). La vie quotidienne dans un appartement communautaire pour les personnes âgées??: sentiment de bien-être des personnes et rôles du travailleur social. [Travail de bachelor]. Genève: Haute école de travail social.
- [3] Concept Domino, lien internet
- [4] Hagmann H.-M. (2008). Vieillir chez soi, c'est possible. Éditions Saint-Augustin. Saint Maurice.
- [5] Höpflinger F., Stuckelberger A. (1999). Alter, Anziani, Vieillesse. Principaux résultats et perspectives. Programme National de Recherche PNR32. Berne.
- [6] Statistiques de l'Office cantonal de la statistique OCSTAT en ligne